

BREVET D'INITIATION AÉRONAUTIQUE



L'atelier de préparation au **B**revet d'**I**nitiation **A**éronautique (B.I.A.) est reconduit cette année.

Le lien ci-dessous vous donne tous les établissements de l'académie de Bordeaux proposant cet atelier.

<https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/ciras/preparer-le-bia/trouver-un-atelier-bia/>

Le **vendredi 06 octobre 2023** à 17h, salle D204 (second étage bâtiment des ateliers) se tiendra une réunion d'information au cours de laquelle :

- sera présenté le BIA et le déroulement de l'année
- sera mis en place les horaires des cours (cours prévus pour l'instant le mardi et le vendredi de 17h à 18h pour permettre aux collégiens qui le souhaitent de suivre la formation,
- nous répondrons aux questions.

Le B.I.A. est un diplôme qui :

- atteste un niveau de culture générale dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace ;
- est délivré conjointement par le ministère de l'éducation nationale et le ministère chargé de l'aviation civile. Il est donc officiel et reconnu par ces institutions ;
- permet d'avoir des facilités pour l'obtention de bourses attribuées par la Fédération nationale aéronautique (FNA) ou par la Fédération française de vol à voile (FFVV) lorsqu'on souhaite passer par la suite le brevet de base de pilote ou le brevet de vol à voile. Le montant de ces bourses n'est pas négligeable puisqu'il atteint 850 euros.

La formation théorique pour obtenir ce brevet :

- porte sur cinq sujets : **Aérodynamique et mécanique du vol - Connaissance des aéronefs - Météorologie - Navigation, sécurité des vols - Histoire de l'aéronautique et de l'espace** ;

- est assurée conjointement par une personne affiliée à un aéro-club (M. GEORGES Philippe chef instructeur pilote) et un enseignant (M. MIKOLAJEZYK Pascal) ;

- représente une quarantaine d'heures de cours dispensés sur une période de plusieurs mois de l'année scolaire à raison de deux fois une heure par semaine (les deux séances sont différentes).
- donne généralement l'occasion aux jeunes d'effectuer une visite à l'aéroclub d'Agen,
- de rencontrer le club de vol à voile (planeur, ULM),
- permet aux jeunes d'effectuer gratuitement un vol d'initiation dans le cadre de l'aéro-club.
- est entièrement gratuite pour les élèves,
- s'initier à l'environnement d'un avion sur le simulateur de vol du lycée Jean Baptiste de BAUDRE



L'examen : - a lieu à la fin du mois de mai
- consiste en 2 H 30 d'épreuves obligatoires écrites sous forme de Q.C.M. (Questionnaire à choix multiples) pour chaque matière citée ci-dessus ;

La réussite à l'examen est conditionnée par une assiduité aux deux cours.

Pour plus de précision, vous pouvez vous adresser à : M. SILVEIRA (Proviseur Lycée J.B. de Baudre)
Mme ABADIA (Directeur délégué aux formations) (*poste 351*)
M. MIKOLAJEZYK (Enseignant) (*poste 355*)

Merci de diffuser l'information.